



*Pour diffusion immédiate*

## COVID-19 ÉLECTIONS PARTIELLES

**Québec – La ministre des Affaires municipales, Andrée Laforest, a annoncé vendredi le report de tout vote par anticipation ou de tout scrutin électoral prévu jusqu’au 26 avril 2020 dans la foulée de crise du coronavirus.**

**Notre-Dame-de-la-Merci - Le 13 mars 2020** – À la suite de l’annonce de la ministre des Affaires municipales, le scrutin du 15 mars est reporté à une date ultérieure.

« Il est de mon devoir de m’assurer que les élections municipales se déroulent dans des conditions qui facilitent le vote des électeurs et qui préservent leur santé et celle du personnel électoral », a expliqué la ministre Laforest.

« Les rassemblements occasionnés par la tenue du vote par anticipation ou d’un scrutin électoral représentent un risque évitable », a-t-elle poursuivi.

Nous vous informerons de l’évolution de la situation via nos médias numériques.

Merci de votre compréhension.